

Lezignan/corbières

POLITIQUE. Le conseil communautaire s'est réuni à Gaujac pour se prononcer sur divers dossiers touchant à la propreté, aux énergies renouvelables, à l'accueil des enfants...

Les élus disent « non » à la fermeture du centre des impôts

Dep 12/06/19

J' a lancé le président Michel Maugé en dénonçant la prochaine fermeture du centre des finances publiques situé rue Guyonnet. Et il n'a eu aucun mal à convaincre les élus des villages. Une motion a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité pour dénoncer « cette nouvelle vague de démantèlement du service public de notre ravin ». Serge Lépine, maire de Camplong, a proposé d'organiser une manifestation.



Extension du parc éolien

Le conseil a donné un avis unanimement favorable à l'extension du parc éolien situé sur les communes de Crusades et Canet-d'Aude. Le projet porté par la société Sarnadele sud-ouest prévoit le déploiement de 6 éoliennes supplémentaires (5 à Crusades et 1 à Canet) pour une puissance de 14,1 MW et l'installation d'un poste de livraison électrique.

Le conseil considère que ce projet entre dans le cadre de sa politique de promotion des énergies renouvelables et souligne « l'intérêt économique et de développement du territoire induit ». Une enquête publique sur l'extension du parc éolien du Mas Maurel est ouverte jusqu'au 5 juillet en mairie de Crusades. Le dossier est consultable en ligne sur le site <http://www.aude.gouv.fr> et le public peut faire remonter ses observations par courriel à taurasse@pref-erien-crusades@ade.gouv.fr

« Méconnaissance des réalités locales »

« Comme d'autres départements ruraux, l'Aude va subir les conséquences de la géographie rurale ou "déconcentration de proximité" voulue par le Ministère de l'Action des comptes publics », indique la motion. Les conséquences : « Des fermetures de trésoreries, la création de centres industriels pour mutualiser le traitement des opérations comptables, et le regroupement de services au détriment de l'accueil des usagers et des relations avec les collectivités ». Les élus estiment que « les fermetures de trésoreries ne feront qu'aggraver la désertification des territoires et amoindriront gravement la délégation et l'attribution des ha-

Au fil des dossiers

Vers moins de conseillers communautaires : suite à un accord obtenu sur dérogation préfectorale en 2016, la composition du conseil est fixée à 45 délégués. Cette situation est réexaminée par les services de l'Etat et le nombre de sièges sera réduit à 82 après les élections municipales de 2020.

Gestion des déchets, encore des efforts : le rapport annuel 2018 sur la gestion des déchets fait apparaître des points à améliorer : « Les campagnes de sensibilisation relayées par les villages comme Luc, Canet, St-André, Thézan... passent auprès de la population. Mais entre 2010 et 2018, nous n'avons pas progressé sur les ordures ménagères. Certains professionnels ne font pas d'efforts. De plus, la déchetterie de Lezignan a atteint sa capacité maximum et n'est pas apte à recevoir les déchets des particuliers ou des professionnels des villages », a indiqué le délégué Jean-Francis Pigassou.

Une crèche en Minervois : la commune de Roubis a cédé pour un euro à la communauté de communes une parcelle de 1325 m² en vue d'aménager prochainement un centre multi-accueil pour les enfants.

Le centre situé rue Guyonnet est menacé de fermeture.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)
Public: [Infos / actions](#)
[Luttes 2019](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank